**Revêtement mural à base de vinyl hétérogène avec classification ISO 1 pour salles blanches**

Il s'agit d'un revêtement mural en vinyle hétérogène de 1,5 mm d'épaisseur sans support en voile de verre. La largeur du rouleau est de 2 m et la longueur du rouleau est de 21 mètres courants. Le revêtement mural répond à la classe de feu B-s2-d0, et son poids est de 2500 gr/m².

Ce revêtement mural a été spécialement conçu pour être utilisé dans des environnements contrôlés tels que les salles blanches, l’industrie pharmaceutique, les laboratoires, les sites de production et autres environnements sensibles. Le revêtement mural peut également être utilisé dans les environnements de soins de santé tels que les salles d'opération, etc.

Le revêtement mural a une optique plate avec une légère texture de surface, et est protégé par une couche supérieure transparente de 0,10 mm prévue d’une finition PUR. Ainsi, le revêtement peut être facilement entretenu. Le support est texturé pour assurer une bonne adhésion lors du collage.

La collection a été spécifiquement développée selon les plus hautes exigences en matière d'hygiène, telles que la résistance aux moisissures et la résistance aux bactéries, aux émissions et aux particules, et a été classée dans la classe ISO 1 la plus élevée par l'Institut Fraunhofer.

Le revêtement mural fait partie de la gamme de produits "Under Control" du fabricant, et les 6 couleurs claires disponibles sont coordonnées avec celles de la gamme de revêtements de sol du fabricant.

Le revêtement mural est exempt de phtalates et présente des émissions particulièrement faibles, contribuant activement à un environnement intérieur sain.

Les chutes de pose du revêtement mural peuvent être restituées sous condition par le biais du programme "Back to the Floor" du fabricant en fonction de leur recyclage.

Seule l'électricité verte provenant de sources renouvelables est utilisée dans la production. Cela fait partie du système de gestion environnementale efficace du fabricant, qui est certifié ISO 14001.

L'usine qui produit les revêtements muraux est certifiée ISO 9001, SA 8000 et OHSAS 18001.

L'analyse du cycle de vie (ACV) du revêtement mural est documentée dans une déclaration environnementale individuelle (EPD) qui fournit des points supplémentaires pour le système de certification BREEAM pour les bâtiments durables.

**Spécifications techniques selon EN 15102 et EN 233**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Epaisseur totale | EN-ISO 24346 | 1,50 mm |
| Couche d’usure | EN-ISO 24340 | 0,10 mm |
| Largueur des rouleaux | EN-ISO 24341 | 2 m |
| Longueur des rouleaux | EN-ISO 24341 | 21 mc |
| Poids | EN-ISO 23997 | 2.500 gr/m² |
| Stabilité dimensionelle | EN-ISO 23999 | ≤ 0,4 % |
| Résistance à la lumière | ISO 105 – B02 | ≥ 6 |
| Résistance aux produits chimiques | EN-ISO 26987 | Bonne |
| TVOC après 28 jours | ISO 16000-6 | ˂ 0,01 mg/m³ |
| Résistance aux moisissures et bactéries | ISO 846 | Excellente |
| Salle blanche emission de particules | ISO 14644-1 | ISO 1 |
| Classification feu | ISO 13501-1 | B-s2-d0 |
| Contenue recyclée |  | ˃ 20 % |
| CE | EN 14041 | Oui |